

Les Kurdes, problème européen

par Gérard Chaliand

L'explosion de violences commises par des Kurdes dans de nombreuses capitales et villes d'Europe à l'annonce de la capture par les services turcs d'Abdullah Öcalan à Nairobi montre à l'évidence que le problème kurde n'est pas, pour nous Européens, une question abstraite : la Turquie n'est-elle pas candidate à l'entrée dans l'Union européenne ?

Depuis son arrivée en Italie, à la fin du mois de novembre 1998, le dirigeant kurde s'est vu discrètement refuser accès ou exil par plusieurs pays européens par ailleurs très attachés aux droits de l'homme.

La pusillanimité des Européens, qui, par deux fois, en 1987 et en 1992, ont demandé à la Turquie de changer de politique à l'égard des Kurdes en laissant l'Italie isolée, vient d'aboutir à envoyer le dirigeant kurde à la salle de torture. Nos responsables politiques feraient bien de lire le récit de l'ancien maire de Diyarbakir, Mehdi Zana, *La Prison n° 5* (Arléa), qui relate les tortures qu'il a subies durant ses années d'incarcération.

Il est grand temps que les Européens se décident à faire preuve de cohérence. On ne peut pas à la fois, par le truchement du Conseil de l'Europe, demander à la Turquie d'accorder aux Kurdes le droit à l'identité et des droits culturels élémentaires et céder à la première menace de rétorsion économique, alors que l'Europe est indispensable à la Turquie et non l'inverse.

Ce que l'Etat turc pratique en matière de répression dans les provinces du Sud-Est, en état de siège depuis une douzaine d'années, à l'abri des médias occidentaux, dépasse de très loin les événements du Kosovo, qui, aujourd'hui, retiennent notre attention. Plus de trois mille villages détruits, selon les sources américaines, quatre millions de Kurdes refoulés vers l'ouest et le centre du pays, deux autres millions regroupés dans des centres urbains pour mieux les contrôler. Il s'agit d'une politique de déterritorialisation qu'aucun Etat, dans les Balkans, ne peut pratiquer sans être énergiquement condamné et menacé d'être bombardé. Qu'il y ait deux poids et deux mesures est une réalité acceptée par ceux qui pratiquent ou observent les relations internationales.

Quant aux droits de l'homme, on sait que leur respect comme la dénonciation de leur violation sont à géométrie variable et déterminée par le fait que tel ou tel est un allié ou un adversaire. La Turquie, membre de l'OTAN, partenaire commercial majeur, reste à cet égard dans une position diplomatique avantageuse dont elle sait tirer parti face à une Europe dotée de peu de volonté.

Certes, le PKK d'Abdullah Öcalan est loin d'être un mouvement démocratique. Son idéologie est, à la base, un maoïsme aussi primaire et roide que celui du Sentier lumineux du Pérou. Son dirigeant n'est pas, il s'en faut, le plus éclairé des Kurdes. Cependant, ce mouvement politique, qui a une épaisseur sociale et une cause légitime, n'est pas, contrairement à ce que répète la propagande turque, un mouvement terroriste. Il s'agit d'un mouvement de guérilla qui a réussi, à l'échelle de plusieurs provinces, à tenir tête, depuis 1984, à la chasse donnée par l'excellente armée turque, forte, sur place, de quelque sept cent cinquante mille hommes.

La pusillanimité des Européens vient d'aboutir à envoyer Abdullah Öcalan à la salle de torture

La contre-insurrection turque, qui ne s'est pas privée d'intervenir en territoire irakien pour y poursuivre le PKK, est d'une rigueur d'autant plus totale qu'elle n'est pas observée. En marge de la destruction des villages, des exodes provoqués et des regroupements, des escadrons de la mort ont liquidé des centaines de personnalités kurdes qui pouvaient offrir une solution alternative à la violence du PKK.

Mais, jusqu'à présent, la Turquie s'en tient à une solution strictement militaire du problème kurde.

Attribuer à Abdullah Öcalan les vingt-neuf mille victimes qu'aurait causé ce conflit est une caricature. L'écrasante majorité des victimes kurdes sont des victimes de l'armée turque. Aucune guérilla contempo-

raine, depuis 1945, n'a fait plus de victimes que les armées chargées de réprimer les Kurdes. C'est une question de moyens. Le PKK, par ailleurs, est loin d'être exempt d'actes à caractère terroriste.

On accusera certainement, lors du futur procès, le dirigeant kurde de narcotrafic en négligeant de mentionner que, avec la complicité des plus hautes instances de l'Etat, la Turquie est devenue une des plaques tournantes du trafic de drogue à destination de l'Europe.

On peut, du reste, se demander quelle caricature de procès attend un homme qui, après avoir été torturé – va-t-il, comme Abigaël Guzman, l'ex-dirigeant du Sentier lumineux, demander à ses troupes de déposer les armes ? –, sera jugé par un Etat où la loi est coiffée par les diktats du Conseil national de sécurité, dominé par les militaires, qui déterminent les orientations essentielles du pays.

Un Etat où ce sont les représentants des organisations de défense de droits de l'homme qui sont emprisonnés (c'est le cas d'Akin Birdal). Un Etat où des parlementaires sont condamnés à quinze ans de réclusion pour avoir parlé en kurde dans l'enceinte du Parlement (c'est le cas de Leyla Zana). Un Etat où le sociologue turc Ismaïel Besikci est condamné à la prison à vie pour avoir, le premier, déclaré qu'il y avait des Kurdes en Turquie. Un Etat, enfin, où les missions du Conseil de l'Europe sont plus qu'entravées.

Car il s'agit d'un Etat – le cas est unique au monde – où, entre 1924 et 1991, les Kurdes, officiellement, n'existaient pas. Depuis, le monde a appris qu'ils étaient quelque douze millions, soit 20 % de la population de la Turquie.

Le problème kurde ne sera pas réglé par le procès d'Abdullah Öcalan. L'Europe, à trop se contenter de résolutions sans effets, à courber l'échine dès que la Turquie menace de recourir à des rétorsions économiques au lieu de savoir dire non d'une seule voix lorsqu'il le faut, vient désormais d'hériter, elle aussi, du problème kurde. Les violences urbaines actuelles en sont une première preuve.

Gérard Chaliand est directeur du Centre européen d'étude des conflits.